

**RELEVE DE DECISIONS**  
**CA plénier du 18 Juin 2009**  
**Patrick Capolsini**

*Document n'ayant aucun caractère officiel et n'engageant que son auteur*  
*Notes prises en séance*

**Représentants MCF :**

- **Présents : P. Capolsini, JM Chapuis, S. Richaud, N. Schmitt**
- **Absents : K. Maamaatuaiautapu, J. Munoz (proc. S. Richaud)**

**Représentants PR :**

- **Présents : M. Debene, JM Goursaud, L. Peltzer, E. Conte, P. Bianchini**
- **Absents : P. Ortega (proc. JM Goursaud)**

Invités : contrôleur de gestion + conseiller juridique + conseiller communication.  
Tour de table de présentation des nouveaux élus au CA.

**POINT 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mars 2009.**

**Unanimité.**

**POINT 2 : Information(s) :**

- 2.1 Intégration de l'IUFM de l'Université de la Polynésie française.

**Intervenue officiellement le 01/05/09.**

- 2.2 Elections générales des 15 et 16 avril 2009 portant renouvellement des conseils de l'université.

Rappel de l'adoption de la loi LRU et de l'historique. Rappel également des recours passés et rejetés auprès de la commission électorale et du recours en cours auprès du tribunal administratif même si le commissaire au gouvernement a rendu un avis contre ces recours, le jugement final est en délibéré.

- 2.3 Rapport annuel d'activité 2008.

C'est le premier rapport depuis la création de l'UPF sur l'année civile 2008 et année universitaire 2008-09 pour les effectifs mais 2007-08 pour la réussite. Document très dense et très instructif élaboré par Valérie Olivier (contrôleur de gestion). Ce document comprend : les effectifs, les origines (sexe, âge, origine sociale, bac, mention au bac, ...) des étudiants, réussite, enseignement en FI et FC, Recherche, Documentation, Patrimoine, Budget, vie étudiante, personnels, ...

**Quelques remarques :**

- + 5 % d'étudiants en plus avec très forte augmentation en DEG
- moins de boursiers ici qu'en métropole,
- plus de filles ici qu'en métropole
- taux de réussite en L1 : bas par rapport à la métropole s'expliquant par une énorme proportion de bac Pro et technologique
- nous avons plus de 2 fois de bac Techno et 3 fois plus de bac pro qu'en métropole
- un gros pourcentage de nos étudiants a obtenu son bac avec retard
- aucun bac pro n'a réussi S1 + S2
- énorme taux d'abandon des bacs pro
- les moyens des universités sont maintenant attribués en fonction des présents aux examens et des taux de réussite.
- Les crédits de tutorat et de soutien ont été très peu utilisés
- 36 doctorants en 2008-09 contre 27 année précédente
- liste des publications des laboratoires

Service de la documentation : rapport intégré dans le rapport global et présentation du directeur de la BU :

- grosses plages horaires d'ouverture,
- augmentation forte du nombre de postes informatique,
- intégration du fonds de l'IUFM
- fort pourcentage d'étudiants inscrits
- beaucoup de lecteurs inscrits hors UPF
- 98% de réalisation du budget

Autres remarques :

- Patrimoine : 5,9 m2 par étudiant (environ la moitié de la métropole). La livraison des nouveaux bâtiments améliorera cette situation mais sans arriver au niveau de la métropole.
- Taux de réalisation du budget = 75%, 92% hors constructions nouvelles
- Forte augmentation des dépenses d'électricité (+ 33%), les nouveaux bâtiments vont aggraver cette situation

Commentaires de JM Goursaud sur les mesures d'aide à la réussite et annonce d'un dossier de demande de subvention pour mettre en place une action forte de soutien destinés aux étudiants de bac Pro et Techno.

Question de P. Capolsini : oui, ce document est un document public qui sera largement diffusé.

Question de B. Bellanger sur d'éventuels investissements prévus pour l'installation de panneaux électriques solaires. Réponse du SG sur les équipements solaires actuels. Malheureusement nos crédits de construction ne nous permettent pas d'envisager de tels investissements.

### **POINT 3 : Elections du Vice-Président étudiant du Conseil d'Administration.**

Une seule candidate présentée par les étudiants : Priscilla BONNO.

Quelques mots de la candidate qui insiste sur des besoins de collaboration avec la NC pour proposer de nouveaux débouchés en Master. Parle de petits problèmes de communication entre étudiants et administration.

**Vote à bulletins secrets : 19 pour, 2 blancs, 1 nul.**

### **POINT 4 : Désignations des représentants du conseil d'administration dans les différents comités et commissions.**

- Bureau

Suite au recours administratif en cours sur les élections, les Vice-Présidents ne sont pas élus donc le bureau ne peut être mis en place

- Comité électoral consultatif.

Président, CP du CA et CS, SG, un Enseignant-chercheur : J. Munoz, un étudiant : Orava Guenin, un BIATOS : Tatiana Tahj

Tout le monde est d'accord pour procéder sans bulletin secret : unanimité.

- Comité de pilotage.

Membres de droit du bureau, les 2 VPs, les directeurs de département, Directeur école interne, SG, Directeur BU

Membres élus : 1 personnalité extérieure siégeant au CA : Christian Moretti (IRD) + 1 BIATOS siégeant au CA : Rufin Yune

Tout le monde est d'accord pour procéder sans bulletin secret : unanimité.

- Commission des études et à la vie étudiante (CEVE).

Rappels des domaines de compétence de la dite commission.

- 6 enseignants siégeant au CA : Marc Debenne, Jean Michel Chapuis, JM Goursaud, Nelly Schmitt, Eric Conte, Sylvia Richaud (3 PR + 3 MCF avec deux représentants de chaque département). **Unanimité.**
- 6 étudiants siégeant au CA ou au CS (le VP du CA étant de droit → 5 noms proposés suite à appel) : Viviane Berchel (CA), Oravan Guenin (CA), Odile Laplane (CS), Léo Letouzey (CS), Pascal Lonjon (CA), Onetea Teriierooiterai (CA). Intervention d'un étudiant qui indique que les étudiants en thèse (donc ceux du CS) ne sont qu'une petite minorité des étudiants, ils pensent donc qu'un seul représentant des étudiants du CS (celui qui restera le plus longtemps) serait suffisant. Distribution de la liste de 6 noms et demande de rayer un nom parmi les 6 : 10 rayés Odile Laplane, 10 rayés Onetea Teriierooiterai → nouveau tour de scrutin entre ces deux personnes : Onetea Teriierooiterai est retenu pour siéger dans la CEVE avec **12 voix contre 10.**
- 1 BIATOS siégeant au CA : Tatiana Tahiti. **Unanimité.**
- 2 personnalités extérieures siégeant au CA : B. Bellanger et Teva Rofritich **Unanimité.**

➤ Commission budgétaire et financière.

➤ 6 enseignants siégeant au CA et assurant la représentation des 3 secteurs : P. Ortega, P. Capolsini, M. Debene, JM Chappuis, E. Conte, J. Munoz **Unanimité.**

➤ 2 étudiants siégeant au CA : Pascal Lonjon, Onetea Teriierooitearai **Unanimité.**

➤ 1 BIATOS : Mireille Li **Unanimité.**

➤ Conseil de la documentation.

➤ 1 représentant étudiant : Heinui Philippe doctorante en Sciences élue au CS

➤ 1 personnalité extérieure : Mylène Raveino (resp. de la bibliothèque du Fare Tahiti nui)

➤ Sections disciplinaires (pour information).

Elections en CA restreint.

**POINT 5 : Délégation donnée au Président de l'université.**

Reconduction des délégations précédentes accordée à cette Présidente et à la précédente :

**Unanimité.**

**POINT 6 : IUFM :**

➤ 6.1 Projet de statuts

Parole à l'administrateur provisoire (B. Herse).

➤ Mise en place d'une commission consultative interne à l'IUFM (anciens membres du conseil d'antenne de l'IUFM) ayant élaboré des statuts avant de les proposer à une commission mixte composée de 4 membres de l'UPF + 4 de l'IUFM.

➤ 3 réunions au mois de Mai 2009

➤ statuts élaborés sur le modèle des statuts des 32 autres IUFM intégrés déjà existant

➤ Conseil interne de l'école (mandat de 4 ans) : 7 personnalités extérieures (4 ayant un lien avec les métiers de l'éducation, 1 désigné par le président de la PF, 1 monde économique proposé par Président UPF, 1 personnalité impliquée dans la diffusion des langues polynésiennes) + 13 élus (2 PR, 2 MCF, 5 autres enseignants, 2 BIATOS, 2 usagers) + 8 voix consultatives dont le Président de l'UPF (c'est la loi qui l'impose).

➤ Président du conseil : élu parmi les membres extérieurs (c'est la loi). Attention il y a un Directeur de l'IUFM !

➤ Collège électoral : enseignants-chercheurs effectuant au moins un quart de leurs enseignements à l'IUFM + autres enseignants assurant au moins 50 heures à l'IUFM + BIATOS titulaires à l'IUFM ou contractuels ayant effectué un contrat d'au moins 10 mois dans l'école + usagers inscrits à l'IUFM

- Directeur de l'IUFM (5 ans) nommé par le Ministre de l'enseignement supérieur sur proposition du conseil de l'IUFM. Il doit avoir vocation à enseigner dans l'IUFM
- 6.2 Logo.

Discussion sur le sens des voiles du logo de l'UPF et de l'IUFM. Elaboré en interne à l'IUFM, voile à l'arrière de la pirogue, « I » de IUFM pas facile à lire. Proposition de remettre un I pour la lecture avec des voiles en arrière plan peut-être en gris léger. Proposition de B. Bellanger de faire intervenir l'un de ses graphistes pour la partie technique.  
Adoption au CA de Septembre.

**POINT 7 : Personnels :**

- 7.1 Emplois mis à la disposition de l'IUFM.

Laisser les 15 emplois budgétaires existant à l'IUFM à disposition de l'école interne.

- 7.2 Restitution d'un support d'ATER.

Rappel historique : Le ministère nous demandait de restituer un poste de MCF mais après négociations, il a accepté de remplacer ce poste de MCF par un poste d'ATER.

- Parmi les 5 supports d'ATER que nous avons, les supports d'Espagnol, de Droit public et de langues polynésiennes seront vacants.
- Le département de Lettres s'est prononcé sur le maintien d'un support en Espagnol.
- Le Directeur DEG a souligné le besoin de l'ATER en droit public.
- ➔ il ne reste que le support de langues Polynésiennes (mesure adoptée par le CS). Il faut préciser qu'aucun candidat n'est susceptible d'être recruté sur ce poste. La Présidente regrette fortement de devoir rendre ce poste faute de candidats potentiels. **Unanimité moins 2 voix contre.**

- 7.3 Transfert croisé d'emplois de maître de conférences.

Echange entre Carmela Lopez (Biochimie et Biologie moléculaire) embauchée en 2003 dans l'équipe de génétique moléculaire humaine (qui n'existe plus !) et un MCF de Biologie moléculaire de l'Université de St Quentin en Yvelines. Intégration au sein de l'équipe de recherche BIOTEM. Echéance : 1 février ou 1 Septembre 2010.

Procédure :

- Volonté établie des 2 MCFs concernés
- Avis du CS (avis positif donné hier à l'unanimité)
- Décision du CA (aujourd'hui)
- Proposition du comité de sélection (qui sera constitué en CA restreint tout à l'heure)
- Délibération du CA restreint entérinant la proposition du comité de sélection
- Avis favorable du CNESER

**Unanimité.**

- 7.4 Nouvelle Bonification Indiciaire 2009/2010.

Contingent identique à l'an dernier. Demande de transfert d'une des deux NBI de l'ancienne IUFM. Ce sont les fonctions (non les individus) qui sont bénéficiaires de ces NBI.

Reconduction des NBI de l'an dernier : **Unanimité moins 3 contre et 2 abstentions (sans aucune justification).**

**POINT 8 : Questions financières et comptables :**

- 8.1 DBM n° 2/2009.

Rien de très spécial dans l'attente de la notification des crédits de l'IUFM (sera dans la DBM de Septembre). A minima (augmentation de 2% seulement des crédits ouverts).

Investissements : parkings, ravalement bât E, aménagement de la BU, structures métalliques des bât E et F, éclairages).

Fonctionnement : déficit de la subvention de PEDR donnée par le Ministère financé sur le budget de l'établissement.

**Unanimité.**

- 8.2 Tarifs des chambres universitaires.

Rappel : électricité est comprise dans le loyer, les loyers sont utilisés pour la rénovation.

- Proposition d'augmenter de l'indice du bâtiment et des travaux publics (2,94%) comme cela se fait dans toutes les universités.
- Tous les bénéficiaires des chambres en cité U sont boursiers.
- La bourse a été revalorisée et l'ALE mise en place (sera-t-elle reconduite l'an prochain ?)
- Le tarif a été augmenté l'an dernier de 1 500 FCP après 4 ans de blocage
- Les œuvres de l'UPF ont une trésorerie catastrophique et sont supportées par le budget de l'UPF alors qu'en métropole se sont les CROUS qui financent.
- Augmentation proposée cette année = 500 FCP
- Rappel de l'existence du FSDIE pour l'aide ponctuelle de certains étudiants particulièrement en difficulté

Opposition de la part des étudiants.

Intervention de B. Bellanger sur la situation globale actuelle du Pays et de l'Etat indiquant qu'il faut absolument réduire les charges et non espérer que les subventions vont augmenter dans les années à venir.

**Unanimité moins 6 voix.**

- 8.3 Tarif de gestion du patrimoine.

Ce sont le prix de location des locaux de l'UPF.

Pas de changement pour les logements à Mamao.

Augmentation conséquente du prix de location des salles en amphis qui sont jugés relativement bas.

**Unanimité.**

- 8.4 Doctoriales 2009 attribution d'un prix.

150 000 FCP pour Odile Laplane (doctorante en Biologie à l'UPF)

75 000 FCP pour Anne Sophie Kerbrat (doctorante UNC)

Sur budget de l'école doctorale.

**Unanimité.**

- 8.5 Prise en charge des frais de déplacement des étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle.

Déplacements d'étudiants en thèse dans les îles sur les crédits des laboratoires, il faut une base réglementaire pour effectuer des paiements.

**Unanimité.**

- 8.6 Gestion du restaurant universitaire et des cafétérias.

Société Sodexo a cédé ses activités à NewRest (qui est en actuellement en situation de monopole).

Fin du contrat cafétéria actuelle et du RU : 31/12/09

Dans nouveaux bâtiments = un espace cafétéria (salades, viennoiseries, cafés, boissons, ...)

➔ autorisation de lancer un appel à candidature pour gestion d'ici la fin de l'année.

Rappel des griefs à l'encontre de NewRest. Il y a eu une enquête de satisfaction dont les résultats seraient satisfaisants alors que le nombre de clients est en constante diminution ➔ il y a une véritable contradiction !

**Unanimité.**

**POINT 9 : Scolarité pour l'année universitaire 2009/2010 :**

- 9.1 Règlement spécifique des études du DEUG : « Enseignement du 1<sup>er</sup> degré ».

Reconduction de l'existant : **unanimité.**

- 9.2 Règlement spécifique des études du PCEM 1.

Reconduction de l'existant : **unanimité.**

- 9.3 Règlement spécifique des études et calendrier du Master droit, économie-gestion mention : « Droit des activités économiques ».

Reconduction de l'existant : **unanimité.**

- 9.4 Règlement spécifique des études du Master : « Recherche », mention : « Sociétés Traditionnelles du Pacifique, fondements culturels, histoire et représentations », avec 4 spécialités : Etudes anglo-saxonnes, Lettres et littératures françaises, Langues et civilisation polynésiennes, Histoire.

**Reconduction de l'existant : unanimité.**

- 9.5 Ouverture des licences et masters en formation initiale.

**Reconduction de l'existant : unanimité.**

- 9.6 Définition des seuils d'ouverture pour les mentions et les parcours, en licences et masters.

**Reconduction de l'existant : unanimité.**

- 9.7 Définition des seuils de dédoublement pour les T.D, les T.P. et les cours T.D.

**Reconduction de l'existant : unanimité.**

- 9.8 Liste d'université et règles communes des U.E. de culture générale (UECG), règlement spécifique de sport.

**Introduction formelle de la notion d'UEPP (Unité d'Enseignement et de PréProfessionalisation).**

**Proposées :**

- 8 UEPP (langues, métiers du droit, carrières professionnelles, métiers de l'enseignement, ...)
- 15 UECG
- Sport

**Rémunération :**

- de 25 CM pour les UECG ayant des effectifs entre 70 et 120 étudiants.
- UEPP sont offertes à des groupes de 25 à 34 étudiants et sont rémunérés en TD.

Les étudiants devront (comme cette année) choisir une UECG au moment de l'inscription mais pourront changer d'UECG dans un délai de 2 mois après la rentrée dans la limite des places disponibles bien entendu.

**Unanimité moins 3 abstentions.**

- 9.9 Liste des filières ouvertes par l'IUFM avec les seuils de fermeture et volumes horaires.
- CAPES Anglais (477 heures d'enseignement), EPS (621 h), Histoire-géographie (477 h), Lettres Modernes (477 h), Maths (621 h), Tahitien 323 + 40 option), Maths-Sciences (621 h) ;
- CAPE Professeur des Ecoles (740 par division)
- Modules d'accompagnement (100 heures Anglais, 100 h Lettres, 100 h Histoire) : CAPLP Lettres/Anglais ou Lettres/Histoire.

Seuil de fermeture actuel : moins de 5 étudiants. Demande d'ajout d'une possibilité de dérogation motivée en cas d'atteinte du seuil de fermeture.

**Unanimité.**

- 9.10 Inscription des étudiants préparant la session 2010 des concours des : « Métiers de l'enseignement ».

Inscription administrative à l'UPF et pédagogique à l'IUFM.

**Unanimité.**

**POINT 10 : Formation continue :**

Jean Paul Pastorel laisse la FC à Sylvie Kugelmann après 4 ans de service. Remerciements à Jean Paul pour les services rendus et remerciements à Sylvie d'avoir accepté cette lourde charge.

- 10.1 Programme des formations pour l'année 2009/2010 (maquettes, budgets et règlements des études).

Présentation par Marie Christine Delajoud de la liste et des tarifs proposés par la FC.

Beaucoup de reconductions de formations connues.

Nouveautés (d'autres seront proposées au cours de l'année) :

- journée d'études pour les lois de Pays,

- formations à dominante santé demandées par le service de santé du Pays (Prévention du suicide, prévention de l'obésité, d'autres sans doute)
- ...

Disparition du Master 2 de Droit en collaboration avec Paris V car ouverture d'un Master 2 en FI à l'UPF.

Remarque de E. Conte sur les prochains crédits de formation continue (0,5% de la masse salariale → environ 600 à 650 MFCP annuel) qui seront dégagés au niveau des entreprises du Pays à partir de début 2010. Proposition de mise en place d'un petit comité incluant des professionnels des entreprises.

Réponse de B. Bellanger qui indique que la FC de l'UPF est déjà en contact avec le CEPF pour discuter de cela. De nouvelles lois permettent aux entreprises de diminuer de 20% les horaires de leurs salariés, le Pays prenant en charge ces 20% de salaire. Mais le temps libre peut et même doit être utilisé pour la formation des salariés.

**Unanimité.**

- 10.2 Convention(s).

Université de Nantes pour licence d'administration publique. **Adoptée.**

**POINT 11 : Relations Internationales :**

- 11.1 Demande de mise à disposition d'un logement à Mamao à titre gracieux.

Accueil du Directeur du département de Langues Modernes de l'Université de Castille dans la cadre de notre collaboration ERASMUS pour 3 à 4 semaines. Il fera des enseignements à titre gracieux. **Unanimité.**

- 11.2 Demande de prolongation de la mise à disposition du logement à Mamao.

Prolongation de 3 semaines pour une traductrice financée par l'ambassade de France à Suva. **Unanimité.**

- 11.3 Rapport de mission.

De Marc Debenne sur sa participation à la 15<sup>ième</sup> AG de l'Agence Universitaire de la Francophonie à Bordeaux en Mai 2009.

Question de P. Bianchini sur la possibilité d'avoir des bourses. Réponse : nous sommes considérés comme une Université « du Nord », il faut donc monter des collaborations avec des Universités « du Sud »

- 11.4 Convention (s) :

- Accord de coopération entre l'Université des Affaires Etrangères de Chine et l'UPF.

Convention cadre (durée de 5 ans) pour un programme d'échanges universitaires.

- Protocole d'échange d'étudiants entre l'Université d'Ottawa et l'UPF.

Renouvellement. Nous nous engageons à exonérer d'éventuels étudiants de droits d'inscription à l'UPF.

- 11.5 La lettre des R.I. n° 04.

Présentation de la Lettre des RI.

**POINT 12 : Conventions (pour vote et/ou pour information).**

- Intégration de la BU de l'IUFM à la BU de l'UPF
- Formation à l'extraction et l'analyse d'huiles essentielles (recette pour le labo BIOTEM de 75 000 FCP pour 6 heures)
- Renouvellement d'un accord cadre avec l'université de Los Lagos au Chili
- Accueil d'un stagiaire d'école d'ingénieurs
- Financement du « Pass Culture » (réductions diverses sur par la banque de Polynésie (500 000 FCP). Ce Pass sera offert à tous les étudiants au moment de leur inscription. Félicitations à Ludovic Echalié du travail effectué sur ce dossier.
- Hébergement d'un serveur informatique à Paris par RENATER

Rappel des difficultés à réunir les sommes nécessaires aux prix d'excellence remis à nos étudiants, remerciements au CEPF pour son soutien et son insistance auprès de ses membres.

### POINT 13 : Propositions des étudiants.

- Date de livraison des nouveaux bureaux et donc de la mise à disposition des nouveaux locaux (actuels locaux du CIDO) pour les associations universitaires ? Réponse : livraison des bâtiments eu mois de Juillet. Les travaux de restructuration du bât A qui doivent accueillir le CIDO = sans doute pas avant au moins un an. Dans l'attente de nouveaux bureaux du bât G seront mis à disposition des associations, si possible à la prochaine rentrée.
- Mise à disposition de la Halle des sports pour l'association Sportive des étudiants : certains clefs ont été retirées par le responsable des sports, il ne reste qu'une seule clef à l'heure actuelle
- Sécurité sur le campus. Dans la nuit du 13/06/09 quatre voitures ont été forcées sur le parking de la résidence universitaire. La même nuit, un vol a été effectué dans un bureau au RDC du bâtiment E, les deux incidents ont sans doute été effectués par les mêmes individus. Il semble que les horloges d'allumage des éclairages sont déréglées. Proposition de B. Bellanger de faire beaucoup plus intervenir les hommes politiques du Pays sur ce type de difficultés.
- Remerciements au Voce-Recteur pour la mise en place de l'ALE. Question :
  - quels montants ont été utilisée sur 2008-09 ? Monsieur le Vice-Recteur n'a pas les chiffres exacts. Il semble que ce soit une question posée par le Ministère du Pays lors de sa saisine par les étudiants
  - reconduction pour 2009-10 : pas de réponse du Ministère à Paris car en principe, c'est le Pays qui devait prendre en charge cette ALE dès la seconde année.
- Questions sur l'affichage de certaines délivrances de diplômes sur les panneaux d'affichage de Droit (la question est très obscure !). Réponse de M. Debenne : il semble que cela concerne l'affichage du résultat d'une HDR. Il est rappelé qu'une soutenance d'HDR est un diplôme pour lequel une inscription est obligatoire. Intervention de divers personnes se demandant si les étudiants ne seraient pas instrumentalisés pour arriver à poser ce type de questions alors qu'ils ne sont jamais intervenus dans le passé.

### POINT 14 : Questions diverses.

Distribution en séance d'un projet de statuts d'une association intitulée Tahiti Hotu – Pôle de Compétitivité polynésien – « Valorisation des ressources naturelles et éco-innovation ».

Il y a plusieurs remarques de fond qui ont été faites par l'UPF et qui n'ont pas été intégrées dans le document actuel. En particulier, il est fait état de cotisations des membres qui ne sont pas précisées.

Précision de Pierre Mery :

- Un groupe d'industriels Polynésiens souhaite créer un tel pôle adossé à un pôle existant en métropole car il semble impossible de créer un nouveau pôle
- Demande de voter le principe d'adhésion de l'UPF à une telle association
- Mandater la Présidente pour négocier les termes précis du statut de cette association et signer la convention dès que possible (dans le courant de l'été)

B. Bellanger : certains industriels sont très impliqués dans ce projet et il demande à ce que l'UPF fasse le maximum pour que projet ne prenne pas plus de retard car les attentes sont grandes et les budgets potentiels au niveau du Ministère fondent rapidement.

Donner mandat à la Présidente pour faire avancer ce projet et adhérer à l'association dès que les statuts seront formalisés et présentation au prochain conseil. **Unanimité.**

Séance levée à 13h10.